Vive Risoul

BULLETIN MUNICIPAL

HIVER 2020/2021

Un hiver chaotique 4

Une convention Forêt Blanche qui peine à se valider

Quoi de neuf à l'école 6

L'office du tourisme au cœur de l'été et acteur majeur de l'hiver 7

Edito **du Maire**

Mes chers administrés, mon premier mot sera évidemment pour vous afin de vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous avez accordée à mon équipe et à moi-même à l'occasion des dernières élections municipales. Croyez bien que nous mettrons tout en œuvre pour être à la hauteur de cette confiance.

Nous avons, dès notre arrivée en Juillet 2020, examiné les finances communales, et nous découvrons une situation financière extrêmement dégradée.

Très vite et avec beaucoup de rigueur, nous avons dû prioriser nos actions, voire en différer certaines, pour tenter de maintenir un fragile équilibre financier.

Cette situation n'est acceptable pour personne. Ni pour vous, ni pour nous, élus qui souhaitons mettre en œuvre de nouveaux projets.

Dans ce contexte préoccupant, la crise sanitaire et notamment la fermeture des remontées mécaniques sont venues réduire nos prévisions de recettes comme « peau de chagrin », aggravant encore notablement la situation.

Notre rôle aujourd'hui consiste en un exercice d'équilibriste mêlant tout à la fois : mesures de rigueur, de maintien de la qualité du service public et mesures visant à conserver l'attractivité de notre station en vue des saisons futures.

Cet exercice n'est pas simple et nécessite des sacrifices et surtout une mobilisation totale de l'ensemble de l'équipe municipale qui m'entoure à la recherche permanente de solutions.

Ce contexte de crise nous a aussi empêché, par mesure de sécurité, d'aller à votre rencontre. Il nous a contraint d'annuler les manifestations conviviales que nous avions l'intention d'organiser. Il a mis en suspens le fonctionnement des comités consultatifs. Cette situation nous prive de ces contacts humains autant que de vos idées, indispensables pour rester au plus prés de vos préoccupations.

Vous nous manquez !

Nous restons néanmoins confiants dans l'énergie et la motivation qui nous animent pour sortir positivement de cette épreuve.

Nous serons prêts le moment venu à rebondir et à vous offrir des jours meilleurs. Nous croyons à la qualité de notre site ainsi qu'en l'inventivité de tous les acteurs pour le valoriser.

Je voudrais personnellement remercier comme il se doit tous les services, l'ensemble des commerçants, qui malgré leurs difficultés financières, ont tenu à être présents au cours de cette saison « noire » pour satisfaire la clientèle de Risoul. Un grand merci également à l'ensemble des personnels municipaux et assimilés qui malgré les risques de l'épidémie ont continué à assurer leur service avec dévouement.

Nous restons à votre disposition dans cette période troublée et en attendant le retour d'une vie apaisée « Prenons soin les uns des autres »

Votre bien dévoué

Régis SIMOND

SOMMAIRE

Une commune dans la crise 3
Un hiver chaotique 4
La Mairie assure les services publics 4
La Mairie acteur de première ligne dans la crise sanitaire 4
Les travaux ne s'arrêtent pas pour autant ... 5
Toujours à l'écoute du monde agricole 5
Les obligations de débroussaillement et consignes d'emploi du feu dans les Hautes-Alpes - Commune de Risoul 5
Quoi de neuf à l'école 6
Bibliothèque 6
Le club des sports de Risoul s'adapte 6
L'office du tourisme au cœur de l'été et acteur majeur de l'hiver 7
L'été : un enjeu touristique capital. Une politique tournée résolument vers le développement du VTT comme véritable outil de séjour en station. 7
Apporter sa pierre au Développement durable : une priorité communale 8
Alain Combal nous a quitté 8
Etat civil 8

Responsable de la publication : **Régis Simond**

Adresse : **Mairie de Risoul 05600 Risoul**

Rédacteurs : **Pauline Roux Christian André**

Date : **Avril 2021**

Nombre d'exemplaires : **1500**

Crédit Photos : **Office du tourisme de Risoul**

Maquette et impression : **Païta communication** Gap

Une commune dans la crise

Synthèse de l'audit financier rétrospectif de début de mandat de la Commune de Risoul

La commune de Risoul a confié au cabinet Grant Thornton une mission visant à réaliser un audit financier de début de mandat. L'audit financier réalisé sur le budget principal de la commune, et ses satellites, sur la période 2014-2020, fait ressortir une situation financière très dégradée, dans un contexte de crise économique, sanitaire et sociale inédite.

A – UNE SITUATION FINANCIÈRE TRÈS FRAGILE EN FIN DE MANDATURE

De manière générale, sur l'ensemble de la mandature, les recettes de fonctionnement diminuent de 30% conjuguées à une hausse de 19% des dépenses de fonctionnement. Cet effet ciseau des recettes et des dépenses se répercute de manière subséquente sur le niveau d'autofinancement.

Une capacité d'autofinancement insuffisante sur l'ensemble de la mandature

La capacité d'autofinancement nette cumulée s'élève en fin de mandature à - 3,1 Millions € et apparaît insuffisante pour couvrir le remboursement de la dette et contribuer au cycle d'investissement. Ramenée en nombre d'habitants, l'épargne nette de la commune se situe à un niveau très en deçà de ses communes voisines : elle représente -933 € par habitant pour la commune contre -22 € par habitant pour la commune de Vars, (ou encore, +1 361€ par habitant pour la commune d'Orcières et 1 269 € par habitant pour Montgenèvre). Ce niveau d'épargne nette négatif constitue un risque fort de déséquilibre budgétaire et financier pour la commune et appelle donc à une extrême vigilance.

Un niveau d'endettement préoccupant obérant les marges de manœuvre de la Commune

L'encours de la dette de la collectivité, y compris la dette des remontées mécaniques, s'élève à 20 Millions € en fin 2020 et annihile la capacité d'endettement futur de la Commune. Cette dernière a pour effet d'obérer la capacité d'autofinancement annuelle de quasiment 2,3 Millions € au titre du remboursement de l'annuité des emprunts.

L'altération du trésor de guerre en période préélectorale associée à un niveau de trésorerie dégradée.

La commune a conduit une politique d'équipement modérée sur l'ensemble de la mandature (480 000€ par an). Elle atteint, toutefois, son plus haut niveau en 2019, année préélectorale, avec 2,9 Millions € de dépenses d'équipement sportif (espace aquatique). Malgré la faiblesse de son financement disponible, cet équipement sportif, particulièrement coûteux tant en fonctionnement qu'en investissement, a été entièrement autofinancé obérant ainsi son trésor de guerre. Le fond de roulement net global atteint 2,4Millions € en fin de mandature (contre 5,4 Millions € en début de mandat). Ce dernier est constitué par de nombreuses créances anciennes dont le risque d'irrécouvrabilité peut être avéré. En conséquence ceci impacte directement la « Trésorerie » : cette dernière quasi-nulle en fin de mandature, ne permet pas à la commune de garantir une marge de sécurité suffisante pour envisager le règlement de ses dépenses de fonctionnement courantes, avec sérénité.

B – ANALYSE DES RISQUES

Les risques liés au non-rattachement des comptes

Faute de trésorerie, environ 1,1 Millions d'Euros de factures (386 000 € en fonctionnement et 714 000 € en investissement) n'ont pas été rattachées, conformément à l'orthodoxie budgétaire et comptable, à l'exercice 2019 et ont été reportées sur les exercices 2020 et 2021. Ce glissement de factures génère encore un impact budgétaire de l'ordre de 60 000 € au titre de l'exercice 2021.

Les risques liés à la « liquidation judiciaire » de la Société SERMONT

Avant 2014, la Commune a souvent joué le rôle de maître d'ouvrage dans la construction des équipements de la Délégation de Service Public (DSP) des remontées mécaniques. Bien que le risque financier fût porté par la collectivité, des conventions financières venaient faire supporter les charges à la société Sermont (ancien délégataire). Ce système a montré ses limites en 2013, lorsque le délégataire historique a été placé en redressement judiciaire puis en liquidation. En juin 2014, le Tribunal de Commerce de Paris a engagé la liquidation de la société Sermont et a arrêté le plan de cession des actifs à la société Risoul Labellemontagne (délégataire actuel). Les pertes pour la commune sont estimées à plus de 6 millions d'euros. De plus, un contentieux fiscal relatif au non-paiement de la TVA exigible de 2014 à 2017, a été mis en recouvrement à compter 2019, mais non encore honoré, pour un montant de 1,3 Millions €.

Les risques liés à la crise COVID19

Le choc financier induit par l'épidémie de coronavirus entraîne de fortes secousses sur le front des finances locales de la commune. Les perspectives de dégradation des ressources issues de la taxe de séjour, la baisse des recettes tarifaires (parking, recettes de la piscine), le risque lié au non-versement de la redevance par le délégataire, la raréfaction des dotations, la rigidité des conditions de financement vont amener l'exécutif local à un impératif : établir une stratégie réaliste et réajustée de mise en œuvre du projet de mandat.

Les caractéristiques financières actuelles de la Commune et leurs évolutions imposent des mesures structurelles à très court terme.

- D'une part, la commune doit améliorer son solde de fonctionnement sous peine de connaître une impasse financière et budgétaire d'environ 500 à 600 000 €.
- D'autre part, elle doit anticiper une nécessaire recherche de marges de manœuvre afin de faire face à l'ensemble de ses dépenses obligatoires et de permettre la poursuite de l'action publique au profit des Risoulins. Compte tenu de ce qui précède, une prospective financière très prudente est en cours d'élaboration par la nouvelle municipalité élue.

Un hiver chaotique

Une convention Forêt Blanche qui peine à se valider

L'hiver 2020/2021 restera dans les annales de l'histoire de Risoul. Pourtant au sortir de l'été, la saison s'appréhendait de façon prometteuse. Il n'en fut rien, hélas. Très vite la nouvelle équipe municipale allait devoir affronter des problématiques diverses. Ce fut le cas, tout d'abord, avec la reconduction des accords portant sur les tarifs des remontées mécaniques « Forêt blanche » avec la station de Vars. La situation était restée en l'état et les parties (Risoul Labellemontagne d'un côté et SEM SEDEV de l'autre) menaçaient de ne pas trouver terrain d'entente pour reconduire un accord tarifaire garantissant la survie du domaine relié. Au sort d'une longue et parfois difficile négociation, l'essentiel était assuré, la Forêt blanche pouvait se préparer à ouvrir ses portes...

Un hiver « sous COVID 19 »

L'espérance d'un hiver fructueux fut rapidement démentie par l'annonce incompréhensible du Gouvernement : « les remontées mécaniques resteront fermées mais les clients pourront se rendre en station... » Comprendra qui pourra... Le choc passé, il fallait se préparer à gérer l'ingérable dans une équation quasi insoluble à savoir : Faire vivre une station sans remontées mécaniques, communiquer sur des vacances différentes, assurer les services touristiques et tout cela sans moyen financier.

Face à ce constat, et très tôt, l'équipe municipale décidait de mettre en place une stratégie portée sur l'offre touristique et le maintien des services alors que d'autres stations privilégiaient le repli sur soi sur fond de prudence et d'économies. En premier lieu, la pression se porte sur Risoul Labellemontagne pour obtenir un service minimum au regard des demandes communales (entretien de pistes, balisage, sécurité, luge dévale). Le centre aqua-ludique sera ouvert, certes avec des contraintes fortes, mais bien présent et parfaitement opérationnel. Les animations seront nombreuses, les spectacles aussi pour que les vacanciers gardent un souvenir fort de leurs vacances « sous COVID 19 ». La stratégie a payé, les commerçants suivent cette dynamique de façon exemplaire et les clients, ravis de leur séjour en montagne, promettent d'y revenir.

La Mairie acteur de première ligne dans la crise sanitaire

Le Covid une affaire de terrain pour les élus locaux

A l'automne nous prenons les choses en main face aux faiblesses des dispositifs proposés par les services de l'Etat. Un comité de Pilotage COVID se crée au sein du conseil municipal pour répondre aux problématiques suivantes :

Où se faire tester : habitants de Risoul, professionnels, commerçants, saisonniers et clients.

S'isoler : prévoir des solutions d'isolement

Trouver des ressources : masques, tours de cou, etc.

Préparer son séjour : trouver les bonnes informations et rassurer les clients

Anticiper l'organisation : ouverture des remontées mécaniques, gestion des rassemblements, etc.

LA COMMUNE IMPULSE LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE TEST À LA STATION :

En collaboration avec la Pharmacie de la Forêt blanche, un centre de test est mis en place à la station. Par ailleurs un travail est mené dans cette course à la préparation pour obtenir des stocks de Tests antigéniques qui se font rares sur le territoire national. En collaboration avec les services du département et par l'intervention de Marcel Cannat, la Mairie obtient la livraison d'un stock de 5000 tests en sus de ceux disponibles dans l'officine et au cabinet médical. Le dispositif sera opérationnel le 15 novembre.

S'ISOLER C'EST POSSIBLE À RISOUL

La menace de «Cluster » pendant la saison motive les élus à mettre en place des locaux d'isolement. Deux appartements seront dédiés pendant la saison pour accueillir des personnes contaminées afin d'éviter une diffusion du virus et dans l'attente d'une évacuation. L'espace rencontre Risoul1850 est mobilisé comme ressource COVID pour traiter une éventuelle difficulté de confinement plus massif.

TROUVER DES RESSOURCES ANTI-COVID

Des stocks de masques et tours de cou homologués COVID sont disponibles à la vente à l'Office du tourisme et dans les magasins partenaires.

RASSURER LES CLIENTS POUR PRÉPARER LEUR SÉJOUR

Une page dédiée sur Risoul.com recense les principales informations en vigueurs : Le Comité de pilotage est animé par Valérie Giraud et Christian André qui coordonnent l'ensemble du dispositif.

La Mairie assure les services publics

L'année 2020 aura été marquée par un renouvellement de l'équipe municipale avec tout ce que cela peut représenter d'anxiogène pour les agents communaux et les personnels associés de l'office du tourisme.

Depuis un an maintenant, les services ont été mis à rude épreuve dans la tourmente de l'actualité de crise (financière et sanitaire). Pourtant nos équipes, au service du collectif, ont su adapter leurs méthodes de travail pour assurer le maintien des services publics et surtout pour continuer à rester proche et à l'écoute des habitants de Risoul et des clients de la station.

Le changement de municipalité et le départ du Directeur Général des Services induisent une réorganisation du travail pour laquelle chacun a pris pleinement sa part. Nous savons pouvoir compter sur eux et ce bulletin municipal est l'occasion, pour nous, de les remercier.

LES OBLIGATIONS DE DÉBROUSSAILLEMENT SPÉCIFIQUES À RISOUL ET CONSIGNES D'EMPLOI DU FEU

1) LES OBLIGATIONS DE DEBROUSSAILLEMENT :

La Commune de RISOUL, pour la portion de son territoire située en dessous de la station, est classée en risque fort feu de forêt, en application de l'arrêté préfectoral relatif à la prévention des incendies de forêt du 8/12/2017.
Ce classement entraîne une obligation de débroussaillement afin de limiter la propagation des incendies et d'en diminuer l'intensité.

1°) Cette obligation s'impose à la commune, qui doit éliminer les branches basses surplombant une **bande de 2 m de part et d'autre de la chaussée** des voies communales et rurales, sur une **hauteur de 4 m** afin de permettre le passage des véhicules de secours.

A cet effet, une opération annuelle de débroussaillement est **prévue à compter du 26 avril 2021**, sauf contraintes météorologiques ou techniques. Les propriétaires qui ne souhaitent pas l'intervention de l'épareuse communale sur leurs parcelles situées en limite de voirie communale ou rurale sont invités à procéder eux-mêmes au débroussaillement avant cette date.

2°) Cette obligation s'impose également aux propriétaires des constructions ou installations situées en zone boisée ou à moins de 200 mètres de celle-ci :

- Les terrains classés en zone U au PLU doivent être débroussaillés en totalité
- Les abords des constructions, installations dans tous les autres cas, sur une profondeur de 50 m, les voies privées sur une profondeur de 2 m de part et d'autre de la voie

cf arrêté préfectoral N°05-2017-12-08-0184 du 8 décembre 2017, site de la préfecture pour plus d'informations)

2) LES CONSIGNES D'EMPLOI DU FEU :

L'arrêté préfectoral du 14 mars 2017 interdit le brûlage des déchets verts sur l'ensemble du département des Hautes-Alpes, quelle que soit la période de l'année.
Pour les propriétaires de terrains ou leurs occupants, dans les zones à risque d'incendie, le brûlage des déchets verts forestiers ou agricoles coupés, des déchets verts issus des débroussaillement obligatoires ou incinération de végétaux infestés par des nuisibles est :

- **En période verte** (risque d'incendie léger) du 15 septembre au 14 mars : autorisé sans formalité administrative
- **En période orange** (risque d'incendie modéré) du 15 mars au 14 septembre : soumis à déclaration en mairie du lieu d'incinération

Pour chacune de ces deux périodes, les mesures suivantes doivent être respectées :

- prévenir le SDIS (18 ou 112) avant la mise à feu,
- mettre en tas les végétaux
- ceinturer les emplacements d'une bande de sécurité de 5 m minimum
- surveiller les foyers en permanence par des personnes et des moyens
- ne pas procéder à l'opération si la vitesse du vent est supérieure à 40km/h en moyenne
- réaliser ces brûlages uniquement entre 10 et 15 heures
- procéder en fin d'opération à l'extinction totale des foyers
- s'assurer de l'extinction complète des foyers avant de quitter les lieux

- **En période rouge** (risque d'incendie sévère et très sévère) déterminée par arrêté préfectoral spécifique : interdit

Afin de préserver la qualité de l'air, l'élimination en déchetterie ou par broyage des déchets verts de débroussaillements obligatoires est à privilégier.

(cf arrêté préfectoral N°05-2017-03-14-004 du 14 mars 2017, site de la préfecture pour plus d'informations)

Les travaux ne s'arrêtent pas pour autant ...

PÈLE MÊLE :

- Prise d'un arrêté municipal pour ne pas interdire totalement l'accès au site de Plan de Phazy. Accord de la communauté des communes du Guillestrois et du Queyras pour la prise en charge des nettoyages des bassins avec hydro cureuse. Ouverture des toilettes, nettoyage des alentours, réouverture du snack dès l'été prochain avec recherche d'un candidat.
- Sécurisation des villages. Rencontres avec le Département pour réduction des vitesses à proximité des habitation (Isclasses/ Plan de Phazy, aval pont des Isclasses, Chauvet/Les Bruns, Carrefour de la Mairie, Quartier de l'Eglise, le Languieu, Gaudissard Bas, Gaudissard Haut). Mise à l'étude de solutions : radars pédagogiques, chicanes, ralentisseurs... Soucieux devant l'urgence de cette problématique, nous mettons tout en œuvre pour la résoudre.
- Grâce au soutien du Département, remise en état des voiries les plus dégradées dans la limite des subventions obtenues.
- Projet de réhabilitation de la toiture de la salle polyvalente de la Mairie avec ouverture d'une réflexion sur les économies d'énergie pouvant y être associée.
- Nettoyage et remise en état de l'ensemble de nos fontaines.
- Réfection du pont de BELOT par nos services techniques.
- Création d'une aire de retournement devant le cimetière avec démolition du garage qui risque de s'écrouler. Nous trouverons une deuxième vie à la batteuse abritée dans ce local après bien sûr l'accord de ses propriétaires.
- A noter que la Commune de Risoul, comme beaucoup d'autres, fait appel à de l'énergie verte pour l'ensemble de l'éclairage public.

Toujours à l'écoute du monde agricole

- Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le Syndicat Ovin afin de faire cohabiter au mieux notre pastoralisme avec les activités sportives d'été. Nous combinerons et favoriserons la pâture de nos troupeaux avec l'entretien paysager des abords de la station.
- Nous encourageons et soutenons la vente en circuit court et en priorité pour la cantine scolaire.

Le club des sports de Risoul s'adapte

Le club des sports peut s'enorgueillir d'avoir fait une saison presque complète. Bien sur les déplacements ont été plus nombreux vers des stations qui avaient fait le choix de faire skier les jeunes sportifs. Des tout petits, nés en 2015 jusqu'aux plus grands, U18, personne n'est resté à la maison. En termes de compétition les tests techniques des U18 se sont tenus avec un brillant taux de réussite 6/7. Les regroupements des catégories U16 ont pu se tenir aux Orres et à Val d'Isère ainsi qu'à Val Cenis pour les U14. Il aura fallu aussi gérer les équilibres économiques avec des coûts plus importants pour le fonctionnement de l'association sportive. L'occasion ici de remercier Marcel Cannat et le Département pour l'aide financière exceptionnelle allouée permettant d'éviter ainsi des participations complémentaires aux familles. Sur le plan des animations notons les belles journées de ski de fond à Ceillac, les sorties patinoire à Risoul et un super moment de travail et d'amusement sur l'air bag de Risoul.

CAMILLE CERUTTI : Reine de Risoul et Championne de France

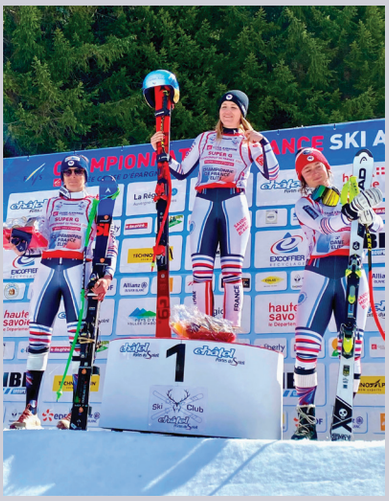

C'est une première dans l'histoire du club, un titre de Champion de France en Elite et une belle 3ième place en combiné. Camille clôture ainsi une saison exemplaire, un top 10 en coupe d'Europe des participations en coupe du monde. Bravo à cette combattante pour porter fièrement les couleurs du club et celle de la station au sein du Team Risoul Elite.

Quoi de neuf à l'école

Notre école accueillait à la rentrée de septembre 66 élèves répartis en 3 classes. Pour la maternelle, l'enseignante est Isabelle ALEXIS-JAYLE qui est arrivée en septembre 2019 et qui a remplacé Jean-Marc BENEDETTI, parti à la retraite après de nombreuses années passées à l'école de Risoul. Elle est aidée par Nadine qui est ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).

Pour la classe primaire, Aurélie ISNEL enseigne aux CP-CE1 depuis septembre 2019 et cumule également le poste de directrice de l'école. Laurence LE BONNIEC demeure l'enseignante des CE2-CM1-CM2 ce depuis de nombreuses années.

De nouveaux protocoles sanitaires s'imposent à l'automne nous contraignant à la reprise de certaines mesures mise en place en 2020. Les 3 classes ont chacune une entrée qui leur est dédiée, le nettoyage des locaux est renforcé, …

POUR LA CANTINE, 3 services sont remis en place pour les mêmes raisons. Les agents de la cantine Annick, Michèle, Nathalie, Sylvaine et Nicolas s'adaptent parfaitement à ces nouvelles contraintes. Melissa est venue renforcer l'équipe pour pouvoir gérer au mieux ces 3 services.

A LA GARDERIE c'est Martine, aidée par Annick, qui s'occupent de nos écoliers le matin et le soir. Nous remercions le personnel de l'école et de la cantine pour leur implication dans ce contexte sanitaire difficile.

Cette année si particulière les enfants de primaire n'ont pas pu faire leurs séances de ski alpin et de snowboard. Heureusement ils profitent du grand air lors d'une semaine de ski de fond au mois de mars avec 4 demi-journées organisées à Arvieux : une belle réussite ! Les demi-journées étaient rythmées par des petits ateliers. La classe des maternelles avait ses séances le matin et les 2 classes de primaires l'après-midi. Nous remercions les professeurs des écoles pour l'organisation de cette semaine ski qui fut pour de nombreux enfants la seule sortie ski de la saison. Pour le moment, les sorties culturelles ne peuvent avoir lieu mais nous espérons que les activités sportives de fin d'année seront maintenues.

Rendez-vous dans le prochain bulletin pour suivre les aventures de nos petits écoliers.

Bibliothèque

La bibliothèque municipale déménage. Elle a réintégré la mairie et plus précisément son local en face de l'accueil au rez-de-chaussée. Annick et Anne Marie organisent son ouverture prochaine.

L'office du tourisme au cœur de l'été et acteur majeur de l'hiver

UNE ENTAME DE MANDAT SANS MARGE DE MANŒUVRE.

Les aléas des élections municipales retardent la prise de fonction des nouveaux élus en ce début d'été. Sur le plan touristique les principales décisions provenaient de l'ancienne équipe. La situation était assez simple. L'organisation des 50 ans de Risoul avait mobilisé la plus grande partie du budget de l'office de tourisme au détriment de la programmation estivale qui se voyait contrainte de s'organiser sans véritable moyen financier.

Face à une forte hausse de la fréquentation, la nouvelle équipe décidait alors de faire pression auprès du délégataire pour ouvrir le week-end et notamment le dimanche ; une première dans une saison estivale à Risoul. Il faut rappeler ici que les charges de fonctionnement des remontées mécaniques pendant l'été sont assumées par l'office de tourisme via les recettes de la carte multi activité « Risoul All Inclusive ».

UN HIVER COVID QUI RIME AVEC SPLENDIDE

C'est en tout cas ce que les vacanciers ont dit de leur séjour à Risoul. Les délégués à la SEM travaillent assidument le sujet et demande à l'office de tourisme la mise en œuvre d'un hiver heureux, ludique et varié. Autant dire que les vacanciers en ont eu pour leur argent. Chiens de traineau, Calèche, ski de randonnée sportif et découverte, raquettes, Piscine, Luge dévale, Patinoire, Air bag, Tyrolienne, Trottinette électrique, piste de luge, Swincar, VTT électrique (par le biais d'une mise à disposition aux commerçants), Carabine Laser, etc. Il fut question aussi de rester dynamique sur les animations, l'ADN de Risoul : spectacle de rue, feu d'artifice, village des igloos, triathlon des neiges, chasse aux trésors, parcours d'orientation en liberté, etc.

Les clients quittent Risoul à regret avec des souvenirs plein la « cambuse » et cette réussite collective ouvre aussi des perspectives positives pour le renouvellement de la clientèle et les fréquentations futures.

L'été :
Un enjeu touristique capital, une politique tournée résolument vers le développement du VTT comme véritable outil de séjour en station.

L'été représente un enjeu majeur pour le développement de la station. L'équipe municipale ambitionne de faire de Risoul, dans son mandat, une des toutes premières destinations VTT des Alpes du Sud. A peine aux commandes, qu'il était déjà question de postuler sur un évènement majeur en matière de VTT. Défi relevé. Après des rapprochements et des rencontres avec la Fédération Française de Cyclisme, Risoul obtient pour l'été 2021 l'organisation d'une manche de la Coupe de France de VTT Enduro.

Puis le projet prend corps aussi en matière de pratiques loisirs et touristiques qui vont s'installer en plusieurs étapes sur le mandat. Pour la saison 2021 la commune souhaite marquer les esprits en « tapant fort ». Au programme : Ouverture des remontées mécaniques tous les jours et surtout les week-ends. Ouverture d'un nouvel appareil, le télésiège du clos du vallon qui desservira la toute nouvelle piste ludique dénommée « la Family Fun », un itinéraire VTT ludique et facile qui cible principalement les débutants et les familles.

A l'arrivée du Télésiège 8 places, reprise de la piste de descente des Marmottes jusqu'au centre station.

Apporter sa pierre au développement durable : une priorité communale

La nouvelle équipe veut apporter sa pierre dans les valeurs du développement durable. Elle a inscrit dans son mandat comme action prioritaire, la mise à l'étude d'un projet Hydraulique venant ainsi compléter les projets déjà réalisés et en cours en matière d'énergie (le permis de construire de la ferme solaire ainsi que la promesse de bail signés par l'ancienne équipe municipale sont suspendus à l'autorisation de la Commission Départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers).

DES RELATIONS APAISÉES AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS ET L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

La préservation du milieu naturel est un enjeu majeur et complexe à gérer dans une station touristique. L'équipe a souhaité réinstaller un contrat de confiance avec les services de l'Etat sur ces sujets en programmant systématiquement en amont des consultations préalables aux projets en cours. Tel a été le cas pour les deux circuits de VTT proposés pour l'été 2021 qui ont permis de trouver un consensus à la mise en œuvre des travaux.

Alain Combal nous a quitté...

Le village de Risoul a appris la nouvelle vendredi 17 Septembre 2020. Alain Combal est décédé à l'âge de 80 ans après une longue et douloureuse maladie.

Risoulin d'origine, Alain Combal n'a jamais quitté son village. Il a construit sa vie autour de sa famille avec Monique son épouse et ses sept enfants dans la maison familiale de la Rua, non loin de l'école, et de la mairie.

La mairie, symbole de la chose publique qu'Alain Combal affectionnait tant et qui fut une constante dans son parcours, presque un sacerdoce. Conseiller municipal de 1971 à 1989 sans interruption, puis Maire de Risoul de 1989 à 1995, il inscrit son nom au tableau des Maires méritants et altruistes.

Membre fondateur du club des sports, il le présidera ensuite pour offrir des activités sportives à tous les enfants de Risoul aussi bien tournées vers le ski que l'apprentissage de la nage.

Apprécié de tous les Risoulins, il ne fut pas seulement un homme politique mais un homme courtois, à l'écoute de tous les villageois qui l'appréciaient et le respectaient.

Il fut aussi l'homme de la transmission des savoir faire, il animait et faisait vivre le travail de l'osier et la confection des paniers faisant le lien entre les générations.

Le conseil municipal et la population rendent hommage à cet enfant de Risoul au service de son village.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Abby, Florence DELFERRIERE
née 22/01/2020 à Briançon

Ari, Daniel, Jean-Luc IMBERT
né le 24/01/2020 à Briançon

Antonin POCIELLO
né le 15/05/2020 à GAP

Robin, Léo BERLAND
né le 22/10/2020 à Gap

Léonard FORNELLI-VINAY
né le 23/10/2020 à Briançon

Ennio FILSER
né le 20/11/2020 Briançon

Décès :

GESSAT Cyrile
le 16/02/2020 à Marseille (49 ans)

MARCHAND Gérard
le 02/03/2020 à Embrun (83 ans)

ASSAUD Augusta
le 30/05/2020 à Marseille 5ième (85 ans)

SAUREL Julienne
le 3/09/2020 à Villiers-sur-orge (95 ans)

COMBAL Alain
le 18/09/2020 (80 ans)

BONNAFFOUX Jacques
le 05/11/2020 (84 ans)

Mariages :

Lalande LEANDRE
et Flory BONNAFFOUX
le 18/01/2020

Gaël ESMIEU
et Pricilla APPADU
le 22/08/2020

Lorenzo DRUDI et Ling-Zhen CHEN
le 04/12/2020

Quentin VASINA et Pauline ROUX
le 14/02/2021